

Marché public de travaux
ACTE D'ENGAGEMENT
Remplacement luminaires chambres MIR
26-GHTA-0074 / 2-HGM-17138

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT
N° :

NOTIFIE LE :

CHU DE CLERMONT FERRAND
ETABLISSEMENT SUPPORT DU GROUPEMENT HOSPITALIER
DES TERRITOIRES D'Auvergne
58 RUE MONTALEMBERT
63003 CLERMONT FERRAND Cedex 1

Table des matières

1 – Identification de l'acheteur.....	3
2 – Identification du co-traitant	3
3 - Dispositions générales	5
3.1 - Objet.....	5
3.2 - Mode de passation.....	5
3.3 - Forme de contrat.....	5
4 - Prix	6
5 - Durée et Délais d'exécution	6
6 - Paiement	6
8 - Avance.....	7
9 – Nomenclature.....	7
10 – Signatures.....	8
Acceptation de l'offre par le pouvoir adjudicateur	9
11 - Nantissement ou cession de créances.....	9
ANNEXE N° 1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS	10

1 – Identification de l'acheteur

Le présent marché est porté par :

Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand	
Direction :	Direction des Achats et des Logistiques
Adresse :	58 rue Montalembert
Code Postal :	63000
Ville :	CLERMONT FERRAND
Siret :	26630746100019
Téléphone :	04-73-750-750

Il est représenté par la Directrice Madame Valérie DURAND-ROCHE, ou son représentant le Directeur des Achats et des Logistiques Madame Léa CHENAL.

2 – Identification du co-traitant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ **le signataire (candidat individuel),**

Prénom – NOM :	
Agissant en qualité de :	

☐ **m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte,**

Nom commercial et dénomination sociale :	
Adresse :	
Courriel :	
Numéro de téléphone :	
Numéro de SIRET :	
Code APE :	
N° de TVA intracommunautaire :	

☐ engage la société nommée ci-après sur la base de son offre :

Nom commercial et dénomination sociale :	
Adresse :	
Courriel :	
Numéro de téléphone :	
Numéro de SIRET :	
Code APE :	
N° de TVA intracommunautaire :	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

Prénom – NOM :	
Agissant en qualité de :	

Désigne mandataire :

☐ du groupement solidaire :

☐ solidaire du groupement conjoint :

☐ non solidaire du groupement conjoint :

Nom commercial et dénomination sociale :	
Adresse :	
Courriel :	
Numéro de téléphone :	
Numéro de SIRET :	
Code APE :	
N° de TVA intracommunautaire :	

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

1) à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

2) atteste sur l'honneur, en application du règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, interdisant l'attribution et la poursuite de l'exécution de marchés publics et de contrats de concession avec des ressortissants russes et des entités ou organismes établis en Russie, que la société citée ci-dessus :

- N'est pas détenue à plus de 50% de manière directe ou indirecte par une entité établie sur le territoire Russe.

- N'agit pas pour le compte ou sur instruction d'une entité établie sur le territoire Russe ou d'une entité détenue à plus de 50 % par une entité elle-même établie sur le territoire Russe.
- Ne fait pas appel pour l'exécution des marchés en cours à un cotraitant établi sur le territoire Russe.
- Ne fait pas appel pour l'exécution des marchés en cours à un cotraitant dont l'entité est détenue à plus de 50% de manière directe ou indirecte par une entité établie sur le territoire Russe.
- Ne fait pas appel pour l'exécution des marchés en cours à un cotraitant dont l'entité agit pour le compte ou sur instruction d'une entité établie sur le territoire Russe ou d'une entité détenue à plus de 50 % par une entité elle-même établie sur le territoire Russe.
- Ne fait et ne fera pas appel pour l'exécution des marchés en cours, à un sous-traitant, un fournisseur ou aux capacités d'une entité établie sur le territoire Russe, pour des prestations représentant plus de 10 % de la valeur du marché.
- Ne fait et ne fera pas appel pour l'exécution des marchés en cours à un sous-traitant, un fournisseur ou aux capacités d'une entité détenue à plus de 50% de manière directe ou indirecte par une entité établie sur le territoire Russe. Le cas échéant, les prestations confiées à ce sous-traitant, fournisseur ou entité ne représentent et ne représenteront pas plus de 10% de la valeur du marché.
- Ne fait et ne fera pas appel pour l'exécution des marchés en cours, à un sous-traitant, un fournisseur ou aux capacités d'une entité, agissant pour le compte ou sur instruction d'une entité établie sur le territoire Russe ou d'une entité détenue à plus de 50 % par une entité elle-même établie sur le territoire Russe. Le cas échéant, les prestations confiées à ce sous-traitant, fournisseur ou entité ne représentent et ne représenteront pas plus de 10% de la valeur du marché.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

Remplacement Luminaires Chambres MIR
Affaire 2-HGM-17138

➡ Lieu d'exécution :

Centre Hospitalier Universitaire
Site Gabriel-Montpied
63000 Clermont- Ferrand

➡ Contexte : site occupé

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire suivant :

PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE PRESTATION REMPLACEMENT LUMINAIRES CHAMBRES MIR Exprimé en euros	
Montant hors taxes :	
Montant TVA :	
Montant toutes taxes comprises :	
Montant TTC arrêté en lettres à :	

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée du contrat est définie au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte :	
Prestation concernée	
Domiciliation :	
Code Banque :	
Code guichet :	
N° du compte :	
Clé RIB :	
IBAN :	
BIC :	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

8 - Avance

Lorsque le marché est supérieur à 50 000 €HT, le candidat a droit au versement d'une avance calculée conformément aux dispositions du code de la commande publique.

Le candidat souhaite bénéficier du versement de l'avance :

☐ **oui**

☐ **non**

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le candidat **renonce** à l'avance.

9 – Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
45310000-3	Travaux d'équipement électrique			

10 – Signatures

Engagement du candidat

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A ⁽¹⁾	
Le	
Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ⁽¹⁾	

(1) Date et signature originales

Acceptation de l'offre par le pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée

A ⁽¹⁾	
Le	
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur ⁽¹⁾	

⁽¹⁾ Date et signature originales

11 - Nantissement ou cession de créances

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de <i>(indiquer le montant en chiffres et en lettres) :</i>	
☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché <i>(indiquer le montant en chiffres et lettres) :</i>	
☐ partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à <i>(indiquer en chiffres et en lettres) :</i> et devant être exécutée par : en qualité de : ☐ membre d'un groupement d'entreprise ☐ sous-traitant	

A ⁽¹⁾	
Le	
Signature ⁽¹⁾	

⁽¹⁾ Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS ⁽²⁾

Désignation de l'entreprise		Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Désignation sociale :					
Siret :					
Code APE					
N° TVA intracommunautaire :					
Adresse					
Désignation sociale :					
Siret :					
Code APE					
N° TVA intracommunautaire					
Adresse					
Désignation sociale :					
Siret :					
Code APE					
N° TVA intracommunautaire					
Adresse					
TOTAUX					

(2) : Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint.